



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

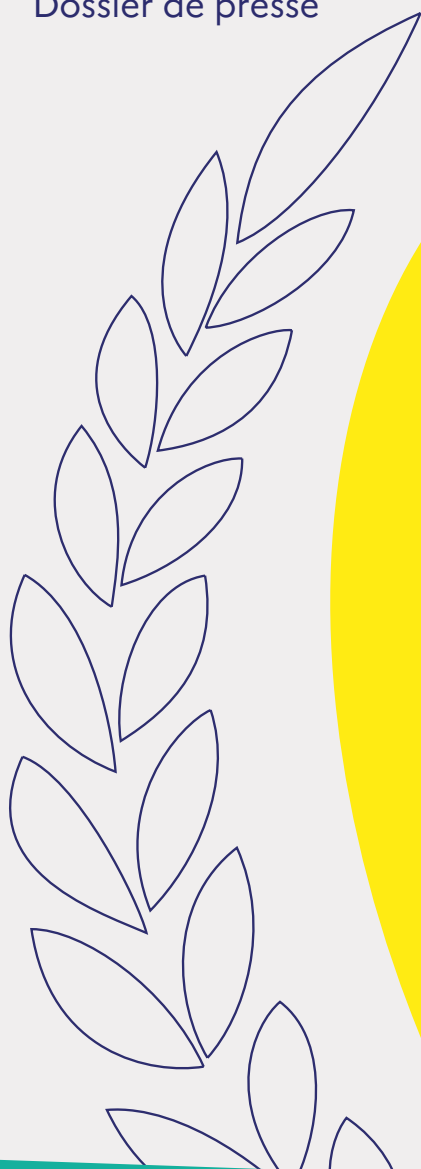
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

# Cérémonie de remise des prix **NON AU HARCÈLEMENT**

**Mercredi 21 mai 2025**

Dossier de presse



MON PREMIER ASSUREUR



# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b> .....	5
<b>LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT, UN ENGAGEMENT EN CONSTANTE PROGRESSION</b> .....	7
<b>12<sup>ème</sup> ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »</b> .....	10
<b>LES LAURÉATS</b> .....	14
<b>PRÉSENTATION DES PROJETS</b> .....	17
<b>LA COMPOSITION DU JURY NATIONAL</b> .....	25
<b>LES PARTENAIRES DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »</b> .....	26





Chaque enfant a droit à une scolarité sereine, protégée, où il peut apprendre, s'épanouir, et grandir sans peur. Le harcèlement à l'école, qu'il prenne racine dans la cour de récréation ou qu'il se prolonge en ligne, est une violence insoutenable, qui brise des trajectoires, abîme et parfois, détruit des vies. Y répondre avec détermination est un devoir républicain. Et le prévenir une exigence morale.

Ce combat a connu un tournant majeur sous l'impulsion du président de la République, avec un plan interministériel, initié lorsque j'étais Première ministre, et qui fait de la protection de nos enfants une priorité nationale. Ce plan s'inscrit au cœur d'un engagement de chaque jour qui doit se poursuivre.

Au quotidien, ce combat ne saurait être mené sans l'engagement des premiers concernés : les élèves eux-mêmes. C'est tout le sens du prix « Non au harcèlement ». Depuis douze ans, il donne une voix à celles et ceux qui, parfois, l'ont perdue. À travers leurs projets, des milliers de jeunes s'emparent de cette cause pour faire bouger les lignes.

Cette année encore, plus de 180 000 élèves ont pris part au concours. Leur créativité, leur sincérité, leur courage forcent l'admiration. Je veux saluer ici leur engagement, et celui de leurs professeurs et des équipes éducatives qui les accompagnent. Je remercie aussi les partenaires, les jurés, les ambassadeurs et toutes celles et ceux qui font vivre cette dynamique collective.

La lutte contre le harcèlement ne se décrète pas, elle se construit. Elle repose sur une mobilisation de chaque instant, sur une vigilance partagée, sur une volonté commune de bâtir une école du respect, de l'écoute et de l'empathie. Ce prix « Non au harcèlement » en est l'une des plus belles illustrations.

**Élisabeth BORNE**

**Ministre d'État,**

**Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**



# LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT, UN ENGAGEMENT EN CONSTANTE PROGRESSION

## Une mobilisation continue et renforcée depuis 2011

Dès 2011, les Assises nationales sur le harcèlement à l'école ont posé les bases d'une prise de conscience menant à une politique publique engagée depuis maintenant plus d'une décennie pour lutter contre ce fléau. Elle connaît un tournant majeur à partir de 2017, sous l'impulsion du président de la République Emmanuel Macron qui en fait une priorité nationale.

Depuis 2018, plusieurs lois structurent et soutiennent l'action éducative de lutte contre le harcèlement. La [loi de 2019 pour une école de la confiance](#) pose un cadre : elle interdit l'usage du téléphone portable à l'école et au collège, elle renforce le contrôle parental pour les accès à internet, et fixe le droit à une scolarité sans harcèlement. La loi du 2 mars 2022 crée quant à elle le délit de harcèlement scolaire. Ces différentes mesures et les campagnes de prévention ont permis d'accompagner toujours plus efficacement les jeunes confrontés au harcèlement depuis plus de dix ans.

Parce que le harcèlement dépasse désormais le cadre scolaire, la mobilisation est devenue globale ces dernières années. [Le plan interministériel lancé en septembre 2023 à l'initiative d'Élisabeth Borne](#), alors Première ministre, concrétise une prise de conscience collective : la lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous. Tous les ministères ont ainsi été mobilisés en appui de l'éducation nationale afin que le combat soit mené, ensemble.

L'objectif fixé est clair : pour offrir une meilleure prévention et une meilleure détection, l'action de chacun est nécessaire : forces de l'ordre, magistrats, soignants, collectivités, acteurs associatifs, plateformes, etc. Ce plan inédit s'inscrit dans la volonté constante d'offrir une meilleure protection aux victimes et de leur apporter des solutions concrètes.

## Un pilotage structuré et renforcé avec le dispositif Phare

Expérimenté à partir de 2019, le dispositif Phare est obligatoire dans l'ensemble des écoles et des collèges publics depuis 2021 et s'est généralisé aux lycées publics depuis 2023. Avec [un protocole national](#), il s'appuie sur une logique à trois niveaux – prévention, détection, solutions – qui comprend :

- Une formation progressive de l'ensemble des personnels (114 205 formations suivies en 2023-2024). Obligatoire, elle a pour objectif de former tous les personnels de l'éducation nationale d'ici 2027 ;
- Une équipe ressource dans 98 % des écoles et établissements publics à cette date ;
- Un réseau renforcé de 150 référents académiques et départementaux.

Le programme s'enrichit chaque année d'un réseau d'élèves ambassadeurs dans les collèges et lycées, 109 020 jeunes volontaires sont formés dans les établissements aujourd'hui.

Depuis novembre 2023, un baromètre du harcèlement en milieu scolaire est élaboré chaque année. Construit à partir d'un questionnaire d'auto-évaluation rempli par les élèves du CE2 à la terminale, il permet une connaissance fine et objectivée des situations. La première enquête a montré qu'en moyenne plus d'un élève par classe est victime de harcèlement. Les résultats, analysés [par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance \(DEPP\)](#), ont permis d'orienter l'action vers le premier degré, plus vulnérable (19% d'élèves sont identifiés dans une situation à risque en 2023-2024).

### **Une stratégie fondée sur la prévention et l'éducation dès le plus jeune âge**

Après une phase d'expérimentation dans plus de 1 200 écoles, les cours d'empathie ont été généralisés dans le premier degré depuis la rentrée de septembre 2024. Ils s'appuient sur des méthodes pédagogiques éprouvées et visent à [développer dès le plus jeune âge, les compétences psychosociales](#) des élèves (écoute, respect de l'autre, communication constructive), pour prévenir durablement les violences scolaires. Ces cours participent à instaurer un climat relationnel positif dans les écoles et à former les citoyens de demain, en leur donnant des clés pour gérer leurs émotions par exemple.

Ils marquent ainsi une nouvelle étape dans la politique de prévention, en misant sur l'acquisition de compétences fondamentales pour le bien vivre ensemble. Leur mise en œuvre repose sur un kit pédagogique complet et une animation adaptée à chaque âge. Ce nouveau levier vient renforcer les outils déjà mis à disposition des personnels et des équipes éducatives pour agir efficacement et durablement dans la prévention des situations de harcèlement.

À l'occasion des [Assises de la santé scolaire](#), qui se sont tenues à Paris le 14 mai dernier, la ministre d'État Élisabeth Borne a d'ailleurs annoncé le renforcement de ces compétences psychosociales pour agir sur le climat scolaire et le bien-être des élèves, en les intégrant dès la rentrée 2026 au nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture, de la maternelle à la 3<sup>e</sup>.

### **Une action de terrain renforcée par un réseau solide**

Depuis la rentrée 2023, chaque département et chaque académie dispose d'au moins un responsable dédié à 100 % à la mission de la lutte contre le harcèlement. Par ailleurs, chaque collège et chaque lycée a désormais identifié un coordinateur pour appuyer les chefs d'établissement dans le traitement des situations, leur suivi et la mise en œuvre des plans de prévention. Ces acteurs, tous formés et accompagnés, constituent une force de proximité précieuse pour garantir une réponse rapide et adaptée à chaque signalement. Le lien avec les familles, les partenaires extérieurs, les services sociaux et de santé, mais aussi les forces de sécurité, permet, au quotidien, un accompagnement global et cohérent.

Grâce à une mobilisation inédite, des formations adaptées, des dispositifs structurés et un pilotage rigoureux, l'éducation nationale renforce ainsi, année après année, son action contre le harcèlement avec une boussole : ne laisser aucun élève sans réponse ni solution, pour une école plus protectrice, au bénéfice de tous.

## **Un accompagnement des familles**

Enfin, depuis novembre 2024, une plateforme en ligne [« Non au harcèlement – des clés pour les familles »](#) est ouverte pour les parents d'élèves de la maternelle au lycée afin de les aider à mieux comprendre, repérer et prévenir les situations de harcèlement. Gratuite et sans inscription, cette formation conçue par le centre national d'enseignement à distance (CNED) avec l'expertise de la direction générale de l'enseignement scolaire, se compose de quatre modules de 15 minutes, avec des vidéos d'experts, des témoignages, des activités interactives et une fiche synthèse téléchargeable.

Ce parcours permet d'acquérir les repères essentiels pour identifier les signaux faibles, connaître le cadre légal et comprendre les dispositifs mis en place. En donnant aux familles les moyens d'agir, cette plateforme complète les actions de sensibilisation menées dans les écoles et établissements scolaires et renforce la dynamique de prévention du harcèlement.

## 12<sup>ème</sup> ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »

Pour sa 12<sup>e</sup> édition, le Prix « Non au harcèlement », organisé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, en partenariat avec la MAE, connaît encore une fois une progression de participation : **plus de 180 000 élèves ont été mobilisés cette année**, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'édition précédente, confirmant le rôle structurant du concours et un moment fort du dispositif Phare, dont il constitue d'ailleurs l'un des critères pris en compte pour la [labellisation](#).

### Un levier incontournable de mobilisation des élèves

Le prix « Non au harcèlement » est ouvert à tous les élèves du CP à la terminale, scolarisés dans des écoles et établissements publics ou privés sous contrat. Peuvent aussi y participer des élèves inscrits dans des structures partenaires (accueils de loisirs associés à l'école, conseils d'enfants ou de jeunes portés par les collectivités, etc.), associées à une école ou un établissement.

Ce concours est donc un véritable outil pédagogique, où les participants sont invités à produire collectivement une affiche ou une vidéo qui servira de support de prévention dans leur établissement. L'objectif est double : leur permettre d'acquérir une meilleure compréhension du harcèlement, de ses mécanismes et conséquences, et les rendre pleinement acteurs de sa prévention en initiant des actions auprès de leurs camarades.

Cette année, **près de 5 000 projets ont été déposés dans 7 catégories**, tous portés par une forte implication des élèves et des équipes éducatives.

Le processus de sélection repose sur un dispositif mobilisant largement les acteurs de terrain comme les professionnels de la communication. Il comprend plusieurs étapes : un premier examen en jury départemental, puis un second en jury académique, avant une commission nationale de présélection permettant de retenir les projets présentés au jury final national.

### Nouveauté 2024 - 2025 : les élèves deviennent jurés du Prix « Non au harcèlement »

Pour cette édition, deux **nouvelles distinctions** sont créées afin de renforcer l'implication et la participation active des élèves : le **Prix des écoliers** et le **Prix des élèves ambassadeurs**. Ils permettent pour la première fois aux élèves d'exprimer leur avis et de voter eux-mêmes pour les productions qui les ont le plus touchés, parmi les projets déjà distingués par le jury national.

Ainsi, le **Prix des écoliers** s'adresse aux élèves du premier degré tandis que le **Prix des élèves ambassadeurs** est destiné aux collégiens et lycéens. Dans le cadre de ces prix, les projets portés en inter-degré sont soumis à l'ensemble des élèves du premier et du second degré.

Chacun de ces prix récompense une affiche et une vidéo, soit quatre distinctions au total, valorisées à hauteur de 1 000 euros par la MAE. Les élèves ont été invités à visionner les productions et à voter via la plateforme Phare, en remplissant le formulaire dédié lors des journées de vote organisées les 3 et 4 avril 2025.

Dans le cadre de ces nouveaux jurys, 1 321 écoles ont participé au Prix des écoliers, mobilisant 74 439 élèves, tandis que 16 418 élèves ont pris part au Prix des élèves ambassadeurs dans les 1 350 collèges et les lycées.

### **Le jury des professionnels de la communication**

Parmi toutes les productions vidéos transmises au niveau national, un jury des professionnels de la communication sélectionne son « coup de cœur ». La proposition des lauréats de ce prix sert ensuite de base à la production du clip de sensibilisation national réalisé par les professionnels du groupe M6 et largement diffusé, de manière gracieuse, par les médias français.

La production est accompagnée de contenus spécifiques destinés aux élèves et aux professeurs, notamment [des affiches](#) et [un dossier pédagogique](#) qui leur permettent d'organiser des séances de prévention et de sensibilisation.

Laëtitia Bertheuil est scénariste et réalisatrice de ce clip. Depuis 2016, elle écrit et réalise pour le ministère les spots annuels de sensibilisation dans lesquels tournent les élèves lauréats de ce Prix de la communication.

**L'année dernière**, c'est la vidéo du collège Émile Guillaumin à Moulins (académie de Clermont- Ferrand) qui a reçu ce prix. Intitulé [« Ton problème, c'est mon problème »](#), le clip se compose de trois situations de harcèlement dans lesquelles différentes personnes viennent offrir leur aide à la victime.



## 3 BONNES RAISONS DE CONCOURIR

1

### PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

En permettant aux élèves de **comprendre** comment il se déploie et quelles peuvent être ses conséquences

2

### ENGAGER UN TRAVAIL COOPÉRATIF

En favorisant l'émergence d'un esprit de groupe

3

ENRICHIR  
LE PARCOURS CITOYEN  
des élèves



Le prix Non au harcèlement est l'un des trois temps forts du programme Phare. La participation est prise en compte dans la LABELLISATION PHARE.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### UN JURY ACADÉMIQUE :

- remet un **prix « coup de cœur académique »** d'une valeur de 1 000 euros, financé par la MAE ;
- sélectionne les lauréats pour la phase nationale.

### UN JURY NATIONAL, DEUX JURYS D'ÉLÈVES (1<sup>er</sup> ET 2<sup>d</sup> DEGRÉS) ET UN JURY DE PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION

remettent plusieurs prix d'une valeur de 1 000 à 2 000 euros, financés par la MAE, parmi lesquels :

- **Meilleure affiche de lutte contre le harcèlement** (niveaux école, collège, lycée et inter-degrés)
- **Meilleure vidéo de lutte contre le harcèlement** (niveaux école, collège, lycée et inter-degrés)
- **Prix spécial « prévention du harcèlement sexiste et sexuel »**, affiche et vidéo, toutes classes confondues
- **Prix spécial « prévention du cyberharcèlement »**, affiche et vidéo, toutes classes confondues
- **Prix spécial « inclusion »**, affiche et vidéo, toutes classes confondues, pour travailler sur les faits de harcèlement dont sont victimes des élèves à besoins éducatifs particuliers.



**Les primes sont destinées à FINANCER  
LE PROJET DE PRÉVENTION de l'école  
ou de l'établissement.**

# LES LAURÉATS

## Niveau école

**Meilleure affiche :** école primaire des Bois de Couleurs, Bras-Panon, académie de La Réunion – « En marche pour un Mieux Vivre Ensemble »

**Meilleure vidéo :** école élémentaire, Lamothe-Fénelon, académie de Toulouse – « Le harcèlement, c'est mal »

## Niveau collège

**Meilleure affiche :** collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil, académie de Versailles – « Prends conscience de ton clic, avant de le rendre public »

**Meilleure vidéo :** collège André Capron, Cannes, académie de Nice – « Multijoueur »

## Niveau lycée

**Meilleure affiche :** lycée professionnel Jean Macé, Choisy-le-Roi, académie de Créteil – « Présenter le harcèlement grâce à des mots forts sur son corps »

**Meilleure vidéo :** lycée Evariste Galois, Sartrouville, académie de Versailles – « Poème d'un harcelé »

## Niveau inter-degrés

**Meilleure affiche :** école spécialisée du centre hospitalier, Le Mans, académie de Nantes – « Quand concourir contribue au soin »

**Meilleure vidéo :** école élémentaire Olivier Guirou et collège Louis Leprince Ringuet, La Fare-les-Oliviers, académie de Aix-Marseille – « Faisons autrement »



## Prix spécial « prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

**Affiche** : collège Jean Vilar, Riom, académie de Clermont-Ferrand –  
« Le harcèlement sexiste, c'est grave, alors gravons »

**Vidéo** : lycée professionnel Jean-François Cail, Chef-Boutonne, académie de Poitiers –  
« Être soi »

## Prix spécial « prévention du cyberharcèlement »

**Affiche** : collège Jean-Baptiste de la Quintinye, Noisy-le-Roi, académie de Versailles –  
« Va l'aider au lieu de diffuser »

**Vidéo** : collège Gaston Fébus, Orthez, académie de Bordeaux – « Profils brisés »

## Prix spécial « inclusion »

**Affiche** : école primaire Pierre Jakez Hélias, Mellac, académie de Rennes –  
« Qui trouve un ami, trouve un trésor »

**Vidéo** : école élémentaire d'application Jean Jaurès, Douai, académie de Lille –  
« Les Tutos de Jean Jau' : comment réaliser un bon clip de prévention contre le harcèlement scolaire »

## Prix du jury des professionnels de la communication

Collège Terre Sainte, Saint-Pierre, académie de La Réunion – « Tous différents »



## Prix des élèves ambassadeurs

**Affiche** : collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil, académie de Versailles –  
« Prends conscience de ton clic, avant de le rendre public »

**Vidéo** : collège André Capron, Cannes, académie de Nice –  
« Multijoueur »

## Prix des écoliers

**Affiche** : école spécialisée du centre hospitalier, Le Mans, académie de Nantes  
« Quand concourir contribue au soin »

**Vidéo** : école élémentaire, Lamothe-Fénelon, académie de Toulouse –  
« Le harcèlement, c'est mal »

La liste des lauréats ainsi que toutes les archives des projets, affiches et vidéos, sont à retrouver sur le site du ministère :

[Les lauréats du Prix « Non au harcèlement »](#)



# PRÉSENTATION DES PROJETS

## Niveau école

**Affiche :** école primaire des Bois de Couleurs, Bras-Panon, académie de La Réunion



« En marche pour un Mieux Vivre Ensemble ».

Le travail pour réaliser cette affiche a été mené avec les éco-délégués de l'école des Bois de Couleurs. Chaque classe de l'école a choisi un mot symbolisant le thème du Bien Vivre Ensemble afin qu'il soit écrit sur les marches de l'escalier.

Le tout se voulant représentatif de valeurs communes, partagées par les enfants et les adultes, autour d'un climat d'écoute bienveillant permettant de réduire les situations conflictuelles ou de harcèlement.

Ce projet a rassemblé 14 éco-délégués, 254 élèves et 8 encadrants avec le partenariat de l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE).

**Vidéo :** école élémentaire, Lamothe-Fénelon, académie de Toulouse

« Le harcèlement c'est mal »

Les élèves de l'école de Lamothe-Fénelon ont choisi d'écrire une chanson sur le thème du harcèlement. De la structure à la création de la musique, ils ont appris à équilibrer les syllabes, les rimes, et à utiliser des platines. Après l'enregistrement des voix, les élèves ont également réfléchi aux différentes scènes du clip pour créer et dessiner un story-board. Pour le tournage, certains élèves se sont glissés dans le rôle d'assistants pour vérifier le bon suivi et gérer la musique.

Au total, ce sont 23 élèves encadrés de deux adultes qui ont élaboré ce projet, avec le partenariat d'un musicien et le soutien financier de la mairie, de la communauté de communes, du conseil départemental et d'une association locale.

## Niveau collège

**Affiche :** collège Paul Vaillant-Couturier, Argenteuil, académie de Versailles



« Prends conscience de ton clic, avant de le rendre public »

En l'espace de trois séances organisées sur la pause méridienne, sept élèves ambassadeurs et leur encadrant ont élaboré cette affiche, avec l'aide d'un photographe.

Organisation, direction artistique, séance photo et retouches ont permis de mener à bien une version finale. L'affiche aborde le cyberharcèlement et les cyberviolences avec, pour tous les utilisateurs qui partagent, commentent ou réagissent à du contenu en ligne, un message clair : réfléchir avant d'agir.

**Vidéo :** Collège André Capron, Cannes, académie de Nice

« Multi-joueurs »

Accompagnés d'élèves ambassadeurs et de deux encadrants, 28 élèves d'une classe de 6<sup>e</sup> ont participé à l'élaboration de cette vidéo. La réflexion initiale a pris appui sur le visionnage du film « Le Château solitaire dans le miroir » (Keiichi Hara, 2022) ainsi que des courts-métrages d'animation sur divers thèmes liés au vivre-ensemble.

Le clip réalisé offre un support de réflexion et de sensibilisation pour les autres classes, et peut donner lieu à des échanges en-dehors du temps scolaire, par exemple en famille.

La coopération s'y inscrit en vecteur essentiel pour dénouer des situations de harcèlement. Les personnages ont ainsi chacun des atouts, symbolisés par des objets, mais il leur manque certaines ressources pour trouver le courage d'intervenir, d'agir ou de soutenir. La représentation sous la forme d'un jeu vidéo en ligne permet de souligner la nécessité d'entraide, de communication, et de coopération.

## Niveau lycée

**Affiche :** Lycée professionnel Jean Macé, Choisy-le-Roi, académie de Créteil



« Présenter le harcèlement grâce à des mots forts sur son corps! »

Dix élèves ambassadeurs, six encadrants et trois élèves de terminale du CAP « équipier polyvalent du commerce » ont proposé plusieurs réalisations dans le cadre de ce projet.

C'est cette affiche qui a été retenue pour la participation au Prix « Non au harcèlement », réalisée avec l'aide d'un photographe et un créateur graphique.

À travers des mots clés issus des idées des élèves et la transcription de ces mots sur une partie de leur corps, ils ont souhaité sensibiliser au rôle clé du témoin.

**Vidéo :** Lycée Evariste Galois, Sartrouville, académie de Versailles

« Poème d'un harcelé »

La réalisation du projet a été dirigée par une élève ambassadrice qui en a coordonné toutes les étapes, notamment l'organisation d'un casting pour sélectionner le rôle principal. 28 élèves impliqués ont travaillé sur leur temps libre, en s'investissant pleinement dans ce projet fédérateur.

Avec trois adultes encadrant ainsi que les élèves ambassadeurs de l'établissement, ce travail collaboratif leur a permis de se retrouver soudés et de grandir ensemble à travers cette expérience.

## Niveau inter-degrés

**Affiche : école spécialisée du centre hospitalier, Le Mans, académie de Nantes**



« Quand concourir contribue au soin »

Dans l'unité de pédopsychiatrie d'accueil et d'hospitalisation pour les enfants et adolescents, ce type de projet est un véritable support pour remobiliser les jeunes. Les hospitalisations, qui durent plus ou moins longtemps selon les situations, marquent une coupure scolaire et un éloignement social.

À travers la participation au prix « Non au harcèlement », sept élèves de l'école du centre hospitalier du Mans ont ainsi pu mettre des mots sur leurs maux et produire un véritable travail d'équipe valorisant.

Avec deux adultes encadrants qui les ont accompagnés, ils ont mené un travail de sensibilisation dans une période de grande fragilité, prenant ainsi une belle revanche sur

leur mal-être.

**Vidéo : école élémentaire Olivier Guirou et collègue Louis Leprince Ringuet, La Fare-les-Oliviers, académie de Aix-Marseille**

« Faisons autrement »

Grâce à un partenariat avec l'agence Y2 et Emotion production, 19 élèves encadrés par sept adultes ont travaillé en suivant un fil conducteur : faire autrement. Les participants au projet - des délégués de classe de CM1 et CM2, ainsi que des élèves ambassadeurs de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> - ont souhaité illustrer la puissance d'un effet de groupe positif pour mieux lutter contre le harcèlement.

Leur message exprime la volonté de prendre le contrepied de l'effet de groupe, souvent néfaste dans les situations de harcèlement. L'objectif est ici de le transformer en une force bienveillante : en agissant avec solidarité, un groupe protecteur peut prévenir les actes de harcèlement. La vidéo réalisée encourage ainsi à réagir face à un comportement inapproprié et à soutenir les victimes.

## Prix spécial « prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

**Affiche :** collège Jean Vilar, Riom, académie de Clermont-Ferrand



« Le harcèlement sexiste c'est grave alors gravons »

Dans le cadre de ce projet, 27 élèves et ambassadeurs ont participé à un parcours en quatre étapes visant à sensibiliser et à s'exprimer autour de l'éducation à la sexualité. Les élèves de 5<sup>e</sup>B, accompagnés de leurs professeurs et de deux encadrants, ont débuté par des ateliers d'éducation à la sexualité, permettant d'aborder les concepts essentiels du consentement et du respect de l'autre. Ils ont ensuite conçu des affiches pour transmettre les messages retenus lors des échanges.

Afin de donner une dimension artistique à leur production, ils ont découvert la technique de la linogravure : après un travail de création minutieux, ils ont réalisé des affiches originales, imprimées par leurs soins. Ces productions ont été exposées au sein du collège, mais aussi dans différents

lieux de la ville, témoignant de l'investissement des élèves et de leur volonté de sensibiliser un large public.

**Vidéo :** lycée professionnel Jean-François Cail, Chef-Boutonne, académie de Poitiers

« Être soi »

15 élèves ambassadeurs accompagnés de deux encadrants ont choisi ce thème avec conviction, estimant essentiel que chacun puisse exprimer pleinement son identité. Au fil de leurs réflexions, ils ont constaté que certains sujets, notamment celui de la transidentité, restent encore tabous pour certains.

À travers ce projet, mené en partenariat avec le CIFSP et Colosseo Production, ils ont souhaité porter un message fort de tolérance et de respect, afin de favoriser un climat scolaire ouvert et inclusif, pour que chacun puisse se sentir libre d'être soi.

## Prix spécial « prévention du cyberharcèlement »

**Affiche :** collège Jean-Baptiste de la Quintinye, Noisy-le-Roi, académie de Versailles



« Va l'aider au lieu de diffuser ».

À l'occasion de deux conseils de discipline au sein de l'établissement, la question de la diffusion d'images en ligne a permis de lancer une réflexion sur l'usage des téléphones portables et de débattre sur la responsabilité de ceux qui filment et diffusent des situations d'agression.

En réaction à ce phénomène, 39 élèves ambassadeurs accompagnés de leurs encadrants, ont choisi de s'engager autour de ce thème. Le slogan « Va l'aider au lieu de diffuser » reflète leur volonté de sensibiliser leurs camarades aux dangers du cyberharcèlement et de rappeler l'importance d'intervenir pour protéger les victimes plutôt que de contribuer à leur exposition.

**Vidéo :** collège Gaston Fébus, Orthez, académie de Bordeaux –

« Profils brisés »

12 élèves ambassadeurs du collège rejoints par deux lycéens se sont engagés dans un projet audiovisuel ambitieux au sein de la cité scolaire. Encadrés par cinq adultes, dont une intervenante de la CUMAMOVI (association audiovisuelle), ils ont participé pendant les pauses méridiennes à la réalisation d'un film intitulé « profils brisés ».

Sous la coordination de la référente harcèlement de la cité scolaire, les élèves ont souhaité, à travers cette production, sensibiliser leur communauté scolaire aux conséquences du harcèlement, en donnant une voix aux victimes et en appelant à davantage de vigilance et d'empathie.

## Prix spécial « inclusion »

**Affiche** : école primaire Pierre Jakez Hélias, Mellac, académie de Rennes



« Qui trouve un ami, trouve un trésor... »

Depuis le mois de novembre 2024, la classe de CP-CE1 a suivi avec enthousiasme le Vendée Globe et les 23 élèves, accompagnés de leur enseignant, ont été particulièrement sensibles au parcours de Damien Seguin, skipper handisport. Ce dernier exprime notamment une différence entre « être handicapé » et « être en situation de handicap », une nuance qui a profondément fait réfléchir les élèves. Cette prise de conscience a ouvert un dialogue autour des différentes formes de handicap, qu'elles soient visibles ou invisibles, temporaires ou permanentes.

Inspirés par les choix professionnels du skipper et par son engagement au sein de l'association « **Des pieds et des mains** », les élèves, admiratifs de son parcours, ont choisi de porter ce message fort à travers le thème « **Qui trouve un ami, trouve un trésor...** ». Un projet placé sous le signe de l'inclusion, du respect et de l'amitié.

**Vidéo** : école élémentaire d'application Jean Jaurès, Douai, académie de Lille

« Tous ensemble devenons meilleurs ».

La participation au prix « Non au Harcèlement » a permis ici de mettre en valeur cinq élèves d'ULIS inclus dans la classe, qui sont devenus à la fois sujets et acteurs du projet. Souhaitant produire un support véritablement utile, les élèves ont orienté leur vidéo vers l'identification des personnes ressources à solliciter en cas de situation de harcèlement scolaire.

Par l'intermédiaire de ce travail collaboratif, réalisé avec toute la classe de CM2 et cinq encadrants, le groupe s'engage dans une démarche de sensibilisation, mais invite également chaque spectateur à prendre ses responsabilités, en rappelant que la vigilance est l'affaire de tous.

## Prix du jury des professionnels de la communication

**Collège Terre Sainte, Saint-Pierre, académie de La Réunion**

« Tous différents »

Depuis le mois d'octobre 2024, 23 élèves ambassadeurs du collège, accompagnés de neuf encadrants, se sont investis dans un projet artistique ambitieux autour du thème « **Tous différents** ».

Avec l'appui des musiciens du groupe **Savage Mirror**, les élèves ont d'abord écrit les paroles d'une chanson avant de composer leur propre musique, mêlant **MAO** (musique assistée par ordinateur), **piano** et **guitare**.

Poursuivant leur engagement, les élèves ont ensuite réalisé le clip vidéo, assurant eux-mêmes le tournage et le montage avec l'accompagnement des musiciens. Ce projet, mené de manière collaborative jusqu'à fin janvier 2025, met en lumière l'énergie, la sensibilité et le talent des élèves tout en portant un message fort d'acceptation et de respect de chacun.



# LA COMPOSITION DU JURY NATIONAL

## Co-présidents du jury national :

**Stéphanie Gutierrez**, adjointe au sous-directeur de l'action éducative, Dgesco  
**Nicolas Blanchard**, vice-président de la MAE

## Membres du jury national :

**Justine Atlan**, directrice générale de l'association E-Enfance

**Catherine Becchetti-Bizot**, médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

**Sylvie Condette**, personnalité experte, professeure à l'Université de Lille

**Marguerite Cordet**, élève élue au Conseil national de la vie lycéenne (CNVL)

**Axelle Desaint**, directrice du programme Internet sans crainte, coordinatrice du *Safer Internet France*

**Juan Jacobo Echeverry Sandoval Castro**, élève élu au CNVL

**Fabienne Enderli**, administratrice de la MAE

**Tatiana Joly**, directrice de l'édition, Réseau Canopé

**Sarah Kherdjemil**, chargée de mission violences sexistes et sexuelles, ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

**Judith Klein**, cheffe du bureau de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, Dgesco

**Agnès Longueville**, cheffe du bureau de presse, Delcom

**Coline Moreau**, cheffe du bureau des campagnes, des événements et des partenariats, Delcom

**Fabienne Pioche-Dutheil**, administratrice de la MAE

**Christelle Prince**, adjointe au chef de bureau, DNE

**Kashny Renugathevan**, élève élue au CNVL

**Anne-Charlotte Rossi**, vice-présidente de la FCPE

**Bertrand Sécher**, expert au Conseil d'évaluation de l'Ecole

**Boubou Traore**, chargé d'études statistiques DEPP

**Alice Troadec**, comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation

**Sven Turpin-Mihailovic**, élève élu CNVL

**Marie-Françoise Wittrant**, secrétaire générale adjointe de la fédération PEEP

**Anne Yeznikian**, personnalité experte, chargée de mission partenariats et prévention des violences, académie de Lille

**Julie Zerlauth**, responsable service innovations pour la diffusion des droits de l'enfant à l'UNICEF

## LES PARTENAIRES DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »



### MAE

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE, organisme à but non lucratif, est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'assurance scolaire. Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident.

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, la MAE mène des interventions tout au long de l'année dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ses chargés de Prévention et son réseau de militants interviennent auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des familles pour les sensibiliser à différentes thématiques telles que : le harcèlement et le cyberharcèlement, les accidents de la vie courante, les gestes de premiers secours, l'éducation aux médias et la sécurité sur le chemin de l'école.


Autant de sujets abordés pour donner la parole aux enfants et les rendre directement acteurs de la prévention. Les actions mises en place par l'équipe Prévention, au sein d'un établissement scolaire, répondent à une démarche globale et continue de sensibilisation. L'objectif étant que toutes les classes d'un même niveau bénéficient de ces actions de prévention. À l'heure où des phénomènes tels que le harcèlement et le cyberharcèlement peuvent perturber l'équilibre familial, les rapports humains et les apprentissages au sein de l'école, il est du devoir de la MAE de poursuivre son engagement dans la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Depuis 2013, la MAE s'engage aux côtés du ministère dans la lutte contre le harcèlement scolaire et soutient depuis son origine le Prix « Non au harcèlement ». Tous les ans, elle récompense à hauteur de 1 000 € chacun des 30 « Coups de cœur académiques » et attribue également la somme de 2 000 € à chacun des 12 lauréats nationaux sélectionnés par un jury co-présidé par le président de la MAE ou son représentant. Enfin, elle verse 1 000 € supplémentaires aux deux productions qui remportent le prix des écoliers et le prix des élèves ambassadeurs. Ces contributions ont pour objectif de permettre aux lauréats de réaliser, produire et mettre en place leurs projets pour lutter contre le harcèlement dans leur établissement scolaire. En parallèle, la MAE conçoit et met à disposition des enseignants de nombreux supports pédagogiques pour mener leurs propres interventions en classe.

C'est dans cet esprit que la MAE a créé, avec le soutien du ministère, le Jeu de l'Oie pour sensibiliser les élèves de cycle 4 aux risques engendrés par le harcèlement à caractère sexiste, sexuel ou homophobe. Il permet de faire réagir les élèves face à ces violences, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques et de leur rappeler qu'elles ne s'arrêtent pas à

l'enceinte de l'établissement scolaire mais se poursuivent aussi sur les téléphones portables et les réseaux sociaux. Cet outil fait suite à la 1<sup>ère</sup> édition du Jeu de l'Oie créé par des élèves pour sensibiliser leurs pairs, de cycle 3, aux questions du harcèlement et leur apprendre à se positionner, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins.

## **GOOGLE / YOUTUBE**

 L'approche de YouTube quant à la protection des utilisateurs repose sur des solutions technologiques, des conseils aux familles, créatrices et créateurs de contenu, que l'on retrouve sur le centre d'aide en ligne, mais également sur le soutien apporté à des associations telles qu'e-Enfance pour sensibiliser les jeunes à un usage sûr et responsable d'Internet.

Particulièrement vigilant sur l'enjeu du harcèlement en ligne, un dispositif de signalement fonctionne en permanence et est activable en bas de chacune des vidéos, notamment pour les cas de harcèlement. Google et YouTube travaillent étroitement avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sur l'enjeu de sensibilisation des jeunes en participant à la campagne « Non au harcèlement » depuis 2015, et en réitérant leur engagement aux côtés du ministère cette année, en soutenant la réalisation du clip vidéo.



## **M6 PUBLICITÉ**

M6 Publicité est la régie publicitaire du Groupe M6. La réalisation de la campagne du ministère contre le harcèlement à l'école est confiée à M6 Unlimited, agence créative intégrée de M6 Publicité.

Avec cette campagne, M6 Publicité et le Groupe M6 prennent part dans la prévention et la lutte contre le harcèlement à l'école. L'objectif est de toucher tous les collégiens et lycéens et de faire appel à la mobilisation de chacun pour un climat scolaire apaisé et serein, en renforçant l'information, la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire.



**Le 3018** est le numéro national unique pour les questions de harcèlement et de cyberviolences, pour les jeunes, les parents et les professionnels. Ce dispositif propose une écoute bienveillante, un accompagnement psychologique et juridique spécialisé.

Il permet aussi de faire retirer rapidement les contenus et comptes préjudiciables aux mineurs : en tant que premier signaleur de confiance officiellement désigné par l'Arcom dans le cadre du Digital Services Act (DSA), le 3018 bénéficie d'un canal prioritaire auprès des plateformes numériques pour accélérer la suppression des comptes et contenus préjudiciables aux mineurs.

Le 3018 est opéré par e-Enfance, association reconnue d'utilité publique de protection de l'Enfance sur Internet depuis 20 ans.

L'équipe du 3018 est composée d'écouterants professionnels : psychologues, juristes, experts du numérique et du champ social, tous formés aux problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes. En 2024, plus de 160 000 sollicitations ont été reçues par le 3018, avec une moyenne actuelle de 500 contacts par jour.

**3018**

**Harcèlement**  
**Violences numériques**  
Prévenir - Intervenir

App tchat

7j/7 de 9h à 23h  
Anonyme, gratuit, confidentiel

opere par l'Association

e-Enfance 3018



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

6 novembre 2025

# Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Ensemble,  
mobilisons-nous.

**NON AU HARCÈLEMENT**

[WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR](http://WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR)

Numéro d'appel national

➔ 3018



Plateforme nationale  
pour les victimes  
de harcèlement

*Service et appel gratuits*





**NON AU HARCÈLEMENT**

**[nonauharcelement.education.gouv.fr](https://nonauharcelement.education.gouv.fr)**

**Contact presse**  
01 55 55 30 10  
[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)